

Collège

Rapport de Louis LEMAIRE de Tulle
Sur l'Abbé LAIR de Tulle .

Charles-Jean LAIR, né le 27 Janvier 1913 à Egletons (Corrèze) était prêtre-vicaire à la cathédrale de Tulle . Il habitait 2 rue ~~du~~ Roc la Pierre à Tulle . Il fut recruté par LEMAIRE-SETTER et n'eut pas de pseudonyme .

En Novembre 1942, le P.C. est installé chez PELISSIER, maire de Naves. PIE est logé à Tulle pour les transmissions radio-télégraphiques

Les trois premiers jours, les émissions sont faites chez des particuliers, une seule fois au même endroit. Le quatrième jour, pour éviter ces recherches de personnes discrètes et d'esprit non douteux et la circulation en ville (avec la "valise", je me décide à demander aux vicaires de la cathédrale, tous les deux très sûrs, de laisser à notre disposition le bâtiment du patronage. C'est l'abbé LAIR qui me répond. Non seulement il accepte ma proposition, mais il demande d'être mis en rapport avec la Radio pour s'occuper personnellement de cette mission ; ce qui est fait .

Par la suite, par ses soins, le poste est installé dans le clocher de la cathédrale, dans d'excellentes conditions d'émission et de réception .

Pendant mes absences et lorsque celles-ci coïncidaient avec celles de BRAQUE, c'était lui qui assumait, en contact étroit avec mon domicile, la permanence .

A été arrêté, dans cette situation, le 20 Février 1943, porteur d'un pli que venait de lui remettre COKER . Reconnu par l'Inspecteur de la Gestapo pour avoir, la veille, participé à la défense de SETTER .

Déporté probablement en Allemagne, n'a jamais donné, directement, de ses nouvelles .